



Inscrit au registre des associations du tribunal de Saverne.

VOLUME : 48 – FOLIO N°37.

Groupement officiel du District d'Alsace de Football.

N° d'affiliation : 564199.

SIREN : 881 055 537 / SIRET : 881 055 537 00016

## GUIDE : PREMIERE LICENCE AU CLUB

### Nouvelle Licence KOMETRIB ; SAISON 2021-2022

#### 1. Remplir le formulaire de renseignement

En premier lieu, nous demandons à chaque nouvel arrivant de remplir le formulaire de renseignement en ligne : <https://forms.gle/Fcd13pdTt9WofEiZ9>. Une fois rempli et après validation sportive, les données seront directement transférées et traitées par le secrétariat.

#### 2. Remplir la demande de licence + documents associés

Cas 1. Changement de club : La demande de licence reste sous un format papier pour un joueur en provenance d'un club extérieur.

Cas 2. Nouveau joueur non licencié lors de la saison 2020-2021 : La demande d'une nouvelle licence se fait obligatoirement sous forme dématérialisée (e-mail ; [fff.contact.fff.eu](mailto:fff.contact.fff.eu)) pour tout nouveau joueur.

✚ **Compléter** le formulaire en ligne + **Déposer** les documents suivants demandés : photo d'identité, pièce d'identité, certificat médical (si le questionnaire de santé est négatif).  
La secrétaire du club suivra l'évolution de votre dossier en ligne, et vérifiera la validité des informations et des documents fournis.

#### 3. Remplir les documents administratifs KOMETRIB

Toute nouvelle arrivée au club devra remplir les documents administratifs suivants ;

✚ La charte du club, L'autorisation parentale, La fiche sanitaire, Le droit à l'image  
Ces documents pourront être remplis sur papier lors d'une permanence, ou envoyés par mail au secrétariat. L'ensemble de ces documents seront conservés et valables tant que le joueur ou la joueuse, sera licencié au club.

#### 4. Paiement de la cotisation et validation de la licence

Le paiement de chaque cotisation et survêtement (obligatoire) devra se faire auprès du secrétariat lors des permanences ou par envoi postal. **Les règlements acceptés ; Espèce ou Chèque** à l'ordre de « KOMETRIB SECTION JEUNES (possibilité dater l'encaissement du ou des chèques pour un paiement échelonné).

Le secrétariat procédera à la validation de la licence si et seulement si le licencié a **réglé sa cotisation**. Une licence fait office d'**engagement** au sein de KOMETRIB pour **toute la durée de la saison**.

---

*L'ensemble des documents demandés pourront être rapportés lors des permanences ou envoyés par mail ou par voie postale à l'adresse suivante*

**Secrétaire : Gabrielle Pauli / Permanence lundi et mercredi 18h-20h.**

**Mail : [kometrib.sj@alsace.lgef.fr](mailto:kometrib.sj@alsace.lgef.fr)**

**Adresse : 27 rue neuve - 67350 UHRWILLER / Tel : 06 71 88 76 75**



Inscrit au registre des associations du tribunal de Saverne.

VOLUME : 48 – FOLIO N°37.

Groupement officiel du District d'Alsace de Football.

N° d'affiliation : 564199.

SIREN : 881 055 537 / SIRET : 881 055 537 00016



## TARIFS COTISATION / LICENCE / SURVÊTEMENT CLUB

**Nouvelle Licence ; SAISON 2021-2022**

### Cotisation (obligatoire) :

 Enfants <b>BABY FOOT</b> (né(e)s en 2016, 2017, 2018) :	<b>40€</b>
 Garçons de <b>U6 jusqu'en U9</b> (nés entre 2013 et 2016) :	<b>80€</b>
 Garçons de <b>U10 jusqu'en U13</b> (nés entre 2009 et 2012) :	<b>120€</b>
 Garçons de <b>U14 jusqu'en U18</b> (nés entre 2004 et 2008) :	<b>150€</b>
 Filles de <b>U6F jusqu'en U11F</b> (nées entre 2011 et 2016) :	<b>80€</b>
 Filles de <b>U12F jusqu'en U18F</b> (nées entre 2004 et 2010) :	<b>120€</b>

### Survêtement (obligatoire) :

-  Taille 164cm, ou moins : **50€**
-  Taille S, ou plus : **55€**



*Le paiement de chaque cotisation et survêtement sera demandé à la signature de la licence avec une possibilité de présenter plusieurs chèques datés pour un paiement échelonné.*

***Le règlement complet déclenchera l'obtention de la licence.***

**LE COMITÉ.**